

RECOMMANDATIONS

Placé sous la présidence du Ministre Auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le séminaire-bilan des activités 2019 et perspectives 2020 de la Direction Générale des Douanes s'est tenu, les 28 et 29 janvier 2020, à la Maison de l'Entreprise à Abidjan-Plateau.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

Au titre de la prise en charge des marchandises :

- poursuivre l'automatisation de la prise en charge des marchandises dans les services opérationnels.

Au titre de l'équipement des services :

- renforcer l'équipement des services des douanes en matériels roulants, en moyens nautiques, en moyens d'étalonnage et en moyens de communication.

Au titre des Directions Régionales

- procéder à la réouverture des bureaux encore fermés au dédouanement en particulier ceux de la façade ouest ;
- renforcer les actions de lutte contre la fraude sur les importations de véhicules frappés par les dispositions du décret N°2017-792 du 06 décembre 2017 portant limitation de l'âge des véhicules d'occasions importés en Côte d'Ivoire.

Au titre de la formation :

- poursuivre le renforcement des capacités des agents selon les besoins spécifiques des services.

Au titre de la reprise en main de l'évaluation et du classement tarifaire par la DARRV :

- déployer dans tous les bureaux ouverts au dédouanement les agents de la DARRV.

Au titre des indicateurs de performance :

- mettre en place un comité chargé de définir des critères objectifs d'évaluation des performances des services.

Au titre de la modernisation de l'Administration des Douanes :

- renforcer la surveillance des bureaux frontières et des aires de dédouanement à travers l'utilisation de la télé surveillance ;
- poursuivre la sécurisation du transit international par l'interconnexion ;
- poursuivre l'interconnexion des systèmes informatiques de la DGD avec ceux des autres administrations nationales ;
- poursuivre l'équipement des bureaux frontières en dispositifs de contrôle non intrusifs (scanners) ;
- opérationnaliser le projet de salle d'analyse déportée des images scannées ;
- appliquer le plan de carrière adopté par la DGD sur les nouveaux métiers en douane.

Au titre de l'optimisation des recettes et de la lutte contre la fraude :

- renforcer la sécurité du Sydam World ;
- Faire l'évaluation de l'ensemble des déclarations levées avec le code additionnel 0C3 y compris les cas de forclusions émis durant les trois (03) dernières années aux fins de s'assurer de la liquidation et du recouvrement des droits compromis et du paiement des amendes ;
- Renforcer le contrôle et la lutte contre la fraude douanière sur les produits pétroliers ;
- renforcer les capacités des services en charge du contrôle du régime d'Admission Temporaire.

Au titre de l'analyse des risques :

- renforcer l'analyse des risques à travers l'exploitation des données miroirs et mettre les résultats à la disposition des services opérationnels.

Au titre de l'Inspection Générale :

- mener une réflexion approfondie sur la valorisation de la fonction d'Inspecteur ;
- procéder au suivi-évaluation de la mise en œuvre des présentes recommandations et celles issues des missions de contrôle.

Fait à Abidjan, le 29 janvier 2020

Les participants